

PRÉAVIS DE GRÈVE Audiovisuel public

Deux ans après avoir supprimé la contribution à l'audiovisuel public, le gouvernement envisage à nouveau de déstabiliser le secteur public. Il affirme vouloir imposer, en quelques semaines une restructuration brutale de l'audiovisuel public devant déboucher sur une fusion de plusieurs sociétés (probablement France Télévisions, Radio France, l'INA et FMM). Un tel empressement venant d'un pouvoir exécutif qui n'a cessé depuis sept ans de souffler le chaud (les promesses) et le froid (les coupes budgétaires, principalement dans les effectifs) dans de nombreux services publics, inspire au minimum de la méfiance.

À France Télévisions, les salariés sont lassés de subir des fusions d'entreprises ou de services voire les restructurations récentes, notamment celles des rédactions nationales ou de la Fabrique, qui sont autant de plaies ouvertes que de blessures mal cicatrisées. Lancées par la direction sur l'air connu de "se regrouper, c'est se renforcer", ces fusions ont été rythmées par des concepts fumeux puis des mensonges, et enfin des suppressions de postes, de services, d'activités et d'éditions d'information.

Ce scénario, nous n'en voulons pas !

L'urgence est plutôt à la lutte contre la désinformation, au développement de l'offre numérique, au retour de la jeunesse sur nos antennes mais avant tout au financement pérenne de l'Audiovisuel public qui ne peut dépendre de la fluctuation des recettes publicitaires ou du point de TVA.

L'urgence est aussi à une nouvelle donne sociale dans nos entreprises, gangrénées depuis des années par une précarité injustifiable qui touche des milliers de collègues, en particulier les plus jeunes.

Notre Pays a besoin d'un audiovisuel public indépendant et multiple ! Se regrouper, ce n'est pas toujours se renforcer : on ne fusionne pas les équipes de France de football et de rugby.

Les organisations syndicales signataires exigent donc :

- le retrait de tout projet de holding et/ou de fusion concernant les sociétés de l'audiovisuel public ;
- la mise en place rapide, au plus tard à l'automne 2024, d'un dispositif de financement pérenne et dynamique du service public audiovisuel, garantissant à la fois son indépendance à l'égard du pouvoir exécutif et les moyens nécessaires à la réalisation de ses nombreuses missions ;
- une garantie de maintien de la couverture conventionnelle des salariés des entreprises concernées, quelles que soient les restructurations à venir ;
- un plan de résorption de la précarité au sein des différentes sociétés de l'audiovisuel public, où des milliers de contrats CDD, cachets ou piges doivent être remplacés d'ici fin 2025 par des postes permanents, à temps plein.

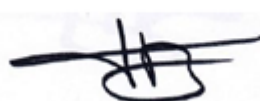
Afin de faire entendre ces revendications, les organisations syndicales signataires appellent tous les salariés de France Télévisions Siège à cesser le travail le jeudi 23 mai à 00h01 pour une durée de 48h.

Paris, le mercredi 15 mai 2024

Pour la CGC, Jacques Larose (DS)



Pour l'UNSA, Freddy Bertin (DS)



Pour la Direction

Aurane Gauvain
+ Reçu le 15 mai
avec toutes les équipes
d'usage
Aurane